

FICHE DE CANDIDATURE

Financement partiel
du Brevet d'Aptitude
aux Fonctions d'animateur

Session 2017

Mairie de Landéda

61 ti korn
29870 Landéda-L'Aber Wrac'h
accueil@landeda.fr
T 02 98 04 93 06
F 02 98 04 92 24

La Mairie de Landéda soutient les projets des jeunes et participe au financement de la formation BAFA d'un jeune Landédaen.

Parcours de formation

La formation est composée de 3 étapes :

- 2 sessions théoriques et 1 stage pratique se déroulant obligatoirement dans l'ordre suivant :
- Session de formation générale (8 jours) ;
- Stage pratique (14 jours).
- Session d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours).

CONDITIONS pour présenter sa candidature

Les jeunes doivent habiter Landéda, être âgé entre 17 ans et 25 ans, s'engager moralement à intervenir au centre de loisirs.

En contrepartie de l'aide à la formation, il sera demandé au stagiaire d'effectuer, à l'accueil de loisirs EPAL de la commune de Landéda, son stage pratique BAFA d'une durée minimale de 14 jours.

Le candidat retenu sera salarié par l'association EPAL en Contrat d'Engagement Educatif et rémunéré sur la base d'une fonction de stagiaire à savoir 2.2 fois le smic horaire brut.

Les candidats doivent remplir ce dossier de demande de financement et le rapporter en Mairie.

La sélection portera sur la motivation du candidat, qui sera reçu en entretien par la responsable de l'accueil de loisirs et par un représentant de la mairie.

Financement et clause

La Mairie de Landéda interviendra à hauteur de 60% du montant total des deux sessions de formation théorique et dans la limite d'un plafond de 600 €.

Il appartient au stagiaire de rechercher un organisme de formation ; la liste des organisateurs est disponible sur le site www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd.

Modalités et déroulé de l'inscription et de la prise en charge :

1. Inscription du stagiaire, auprès de l'organisme de son choix, à l'une des formations théoriques BAFA.
2. Le stagiaire transmet à la mairie de Landéda un devis de l'organisme de formation.
3. La Mairie fournit au stagiaire une attestation de prise en charge financière qu'il remet à l'organisateur.
4. L'organisateur transmet, à l'issue du stage théorique, une facture à la mairie de Landéda.

Pièce à fournir

- La fiche d'engagement moral remplie et signée par les parents et/ou le jeune.
- un Curriculum vitae
- une lettre de motivation
- la fiche des coordonnées et des disponibilités
- la fiche de montage financier

Coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

Disponibilité du jeune

Veuillez entourer vos disponibilités pour les périodes de travail à l'accueil de loisirs :

Noël 2017

Février 2018

Pâques 2018

Juillet 2018

Août 2018

Autres :

Tableau de montage financier

Dépenses		Recettes	
Formation générale		Participation du jeune ou de la famille	
Formation approfondissement ou qualification		Autres : (CNAS,...)	

Si tu n'es pas retenu pour obtenir l'aide de la Mairie, comment envisages-tu de financer ta formation ?

Engagement moral

Si le candidat est retenu, cet engagement prendra effet tout au long de la période de formation et de temps de travail.

Je soussigné(e),

Je m'engage moralement à passer les différentes sessions de la formation BAFA.

Je m'engage à effectuer mon stage pratique BAFA, d'une durée de 14 jours minimum à l'accueil de loisirs de Landéda.

Je m'engage à respecter ce contrat signé avec la Mairie de Landéda et l'association EPAL.

M. David KERLAN
Adjoint enfance jeunesse

Président de l'association EPAL

Signature du Jeune
(lieu et date,
suivi de la mention lu et approuvé)

Si le jeune est mineur, **Signature des parents**
(lieu et date,
suivi de la mention lu et approuvé)